AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ALIÉNATION D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL

Par arrêté municipal conjoint N°2026/147 et du 15 Septembre 2026, les maires des communes de Scaër et de Leuhan ont ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe, d'une durée de 16 jours, qui se déroulera du Jeudi 05 Novembre à 9H00 au Vendredi 20 Novembre 2026 à 16H30 inclus, portant sur l'aliénation d'une portion de chemin rural en vue d'une cession au lieu-dit : « Minez Saint Jean ».

L'enquête se déroulera en Mairie de Scaër et Leuhan : les dossiers y seront consultables aux heures et jours habituels d'ouverture au public des Mairies.

M. Jean Jacques LE GOFF est désigné en qualité de commissaire enquêteur et recevra le public :

- Mairie de Leuhan le Jeudi 05 Novembre 2026 de 9H00 à 12H00
- Mairie de Scaër le Vendredi 20 Novembre 2026 de 13H30 à 16H30

Pendant la durée de l'enquête, les observations peuvent être consignées sur un registre ouvert aux mairies à cet effet, soit être adressées au siège de l'enquête par écrit à l'attention de M. le commissaire enquêteur : Mairie de Scaër 2, place de la libération 29390 Scaër.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à l'issue de l'enquête aux mairies de Scaër et Leuhan.

Les conseils municipaux délibéreront sur ce projet d'aliénation à l'issue de l'enquête publique.

Michel LE ROUX,
Maire de Leuhan

MAIRIE DE LEUHAN * 29 (Finistère) *

Guy FAOUCHER,
Maire de Scaër

MAIRIE DE SCAER * (FINISTÈRE 29390) *